



VOS RÉF. Consultation du 16/06/2025
NOS RÉF. TER-ART-2025-56001-CAS-
210559-K9J0L3
INTERLOCUTEUR : Romain COLLET
TÉLÉPHONE : 06.59.47.14.14
E-MAIL : rte-cdi-nts-scet@rte-france.com

OBJET : ART - SCOT - REDON
AGGLOMERATION
Département 56

DDTM du Morbihan

1 allée du général Le Troadec
BP520
56019 Vannes Cedex

A l'attention de Mme Deschere-
Corformat
[solen.deschere-
corformat@morbihan.gouv.fr](mailto:solen.deschere-corformat@morbihan.gouv.fr)

La Chapelle sur Erdre,
le 24/06/2025

Monsieur le Préfet du Morbihan,

Nous faisons suite à votre courrier reçu le 16/06/2025 par lequel vous nous adressez, pour avis, le projet d'arrêt du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Redon Agglomération**.

RTE, Réseau de Transport d'Electricité, est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute et très haute tension sur l'ensemble du territoire métropolitain. Dans ce cadre, RTE exploite, maintient et développe les infrastructures de réseau et garantit le bon fonctionnement, la sécurité et la sûreté du système électrique dans le respect de la réglementation, notamment l'arrêté technique du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

A cet égard, afin de préserver la qualité et la sécurité du réseau de transport d'énergie électrique (infrastructure vitale), de participer au développement économique et à l'aménagement des territoires ainsi que de permettre la prise en compte, dans la planification d'urbanisme, de la dimension énergétique, RTE attire l'attention des services sur les éléments ci-dessous :

1/ Les prescriptions du Document d'Orientations et d'Objectifs

Au regard des missions de service public de RTE, et afin de garantir dans le temps la compatibilité, la cohérence et la pérennité du réseau public de transport d'électricité avec son environnement, RTE préconise que figurent, au sein des règles générales du Document d'Orientations et d'Objectifs, les dispositions suivantes :



« Les ouvrages du réseau public de transport d'électricité à haute et très haute tension contribuent à la solidarité des territoires, à l'accueil des énergies renouvelables, à l'attractivité économique régionale et peuvent concourir à la préservation des espaces agricoles et des continuités écologiques. »

Les documents d'urbanisme contribuent à garantir la pérennité et les possibilités d'évolution dudit réseau. Ils veillent à la compatibilité de l'utilisation du sol sous les lignes électriques avec le bon fonctionnement de ce réseau. Ils identifient le cas échéant les espaces dans lesquels la pérennisation desdits ouvrages peut s'accompagner d'une préservation des terres agricoles ou des continuités écologiques. »

2/ Les ouvrages existants sur le territoire concerné par le SCOT

Nous vous informons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme, sont implantés des ouvrages du réseau public de transport d'électricité à haute ou très haute tension.

L'emplacement de ces ouvrages est disponible sur le site du Géoportail de l'urbanisme :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Directeur Adjoint,
Centre Développement Ingénierie Nantes,
P/o

David PIVOT

Copie : Redon Agglomération contact@redon-agglomeration.bzh

Annexe : Liste des ouvrages implantés sur le territoire couvert par le SCOT de Redon Agglomération



Liste complète des Ouvrages du Réseau Public de Transport d'Electricité (Servitudes I4) implantés sur le Territoire du SCOT de Redon Agglomération :

GMR

RTE
Groupe Maintenance Réseaux Atlantique
4, rue du Bois Fleuri 44204
NANTES CEDEX 2

Liaisons aériennes 400 000 et 63 000 Volts

Ligne aérienne 400kV N0 1 CALAN - CORDEMAIS-POSTE
Ligne aérienne 400kV N0 2 CORDEMAIS-POSTE - MARTYRE (LA)

Ligne aérienne 63kV N0 1 ALLAIRE-PORTE
Ligne aérienne 63kV N0 1 ALLAIRE-ST-GRAVE

Liste par commune des Ouvrages du Réseau Public de Transport d'Electricité traversant le Territoire du SCOT de Redon Agglomération :

Allaire

Ligne aérienne 400kV N0 1 CALAN - CORDEMAIS-POSTE
Ligne aérienne 400kV N0 2 CORDEMAIS-POSTE - MARTYRE (LA)
Ligne aérienne 63kV N0 1 ALLAIRE-PORTE
Ligne aérienne 63kV N0 1 ALLAIRE-ST-GRAVE
POSTE 63kV N0 1 ALLAIRE

Peillac

Ligne aérienne 63kV N0 1 ALLAIRE-ST-GRAVE

Rieux

Ligne aérienne 400kV N0 1 CALAN - CORDEMAIS-POSTE
Ligne aérienne 400kV N0 2 CORDEMAIS-POSTE - MARTYRE (LA)

Saint-Gorgon

Ligne aérienne 400kV N0 1 CALAN - CORDEMAIS-POSTE
Ligne aérienne 400kV N0 2 CORDEMAIS-POSTE - MARTYRE (LA)

Saint-Jacut-les-Pins

Ligne aérienne 63kV N0 1 ALLAIRE-PORTE
Ligne aérienne 63kV N0 1 ALLAIRE-ST-GRAVE

Saint-Perreux

Ligne aérienne 63kV N0 1 ALLAIRE-PORTE

Saint-Vincent-sur-Oust



Ligne aérienne 63kV N0 1 ALLAIRE-PORTE

Ligne aérienne 63kV N0 1 ALLAIRE-ST-GRAVE

Théhillac

Ligne aérienne 400kV N0 1 CALAN - CORDEMAIS-POSTE

Ligne aérienne 400kV N0 2 CORDEMAIS-POSTE - MARTYRE (LA)
